

AVIS DE COURSE - Les Voiles Corsaire

Du 22 au 23 août 2026 à SAINT-MALO

GRADE 5A – J80

organisé par la SNBSM

SOCIÉTÉ NAUTIQUE de la BAIE DE SAINT-MALO

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV 2025-2028),
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil et heure légale du lever du soleil,
- 1.4 Les Règlementations Spéciales Offshore (RSO) 2025-2026 catégorie 3.
- 1.5 Les règles de la Classe J80

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 12H00 le 21 août 2026 au secrétariat de la SNBSM (Quai Bajoyer).
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles à la même date en version électronique à l'adresse www.snbsm.com et sur le Groupe WhatsApp « **Les Voiles Corsaire 2026** » sur lequel vous serez inscrit.

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le Groupe WhatsApp « **Les Voiles Corsaire 2026** » sur lequel vous serez inscrit.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à :

- 4.1 Tous les bateaux de la classe J80 en règle avec leur autorité nationale, Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 Pour la classe des J80 - Régates de Grade 5A

- a. Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - la licence Club FFVoile mention « compétition » valideou
 - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
- c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.3 Pour les bateaux

- le certificat de jauge ou de rating valide
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- L'attestation d'assurance du bateau.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à **SNBSM - Quai des Sablons - 35400 – Saint-Malo,**

4.4 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur le site internet www.snbsm.com

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER (*)

5.1 Les droits d'inscription sont de :

- 160 euros pour un J80

() Ces droits incluent :*

- *Le grutage des bateaux, et le stationnement des remorques,*
- *Le stationnement dans le port des Sablons de Saint-Malo du vendredi 21 août au dimanche 23 août 2026,*
- *La Galette saucisses et une boisson par équipier le Samedi soir à l'Atterrage, ticket à récupérer lors de la finalisation de l'inscription*
- *le pot de l'amitié le à la remise des prix dimanche 23 août 2026.*

5.2 Le tarif du grutage est de 20 euros pour la mise à l'eau, et de 20 euros pour la mise à terre.

6 PROGRAMME DE L'EPREUVE (*)

- **Vendredi 21 août :**

- De 13h30 à 17h30 : confirmation d'inscription, mise à l'eau (grutage) offert

- **Samedi 22 août régata :**

- de 11h à 13h : Grutage sur réservation
- De 11h à 13h finalisation des inscriptions, pesée
- à 13h15 : Briefing Skippers, à l'ATTERRAGE
- à 14h15 : à disposition du Comité (pour émargement à vue) – Zone GRAND DODEHAL
- à 14h30 : 1er signal d'avertissement - Courses à suivre ...
- à 19h30 : galettes-Saucisse à l'ATTERRAGE

- **Dimanche 23 août régata :**

- à 09h00 : 1er signal d'avertissement - Courses à suivre
- Pas de signal après 13h00
- 13h15 Grutage possible
- 16h00 remise des prix

() Ces horaires sont indicatifs et seront précisés dans les instructions de course.*

- 7 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

7.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

7.2 Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement,

7.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8 LIEU

8.1 L'Annexe Zone de course fournit le plan du lieu de l'épreuve.

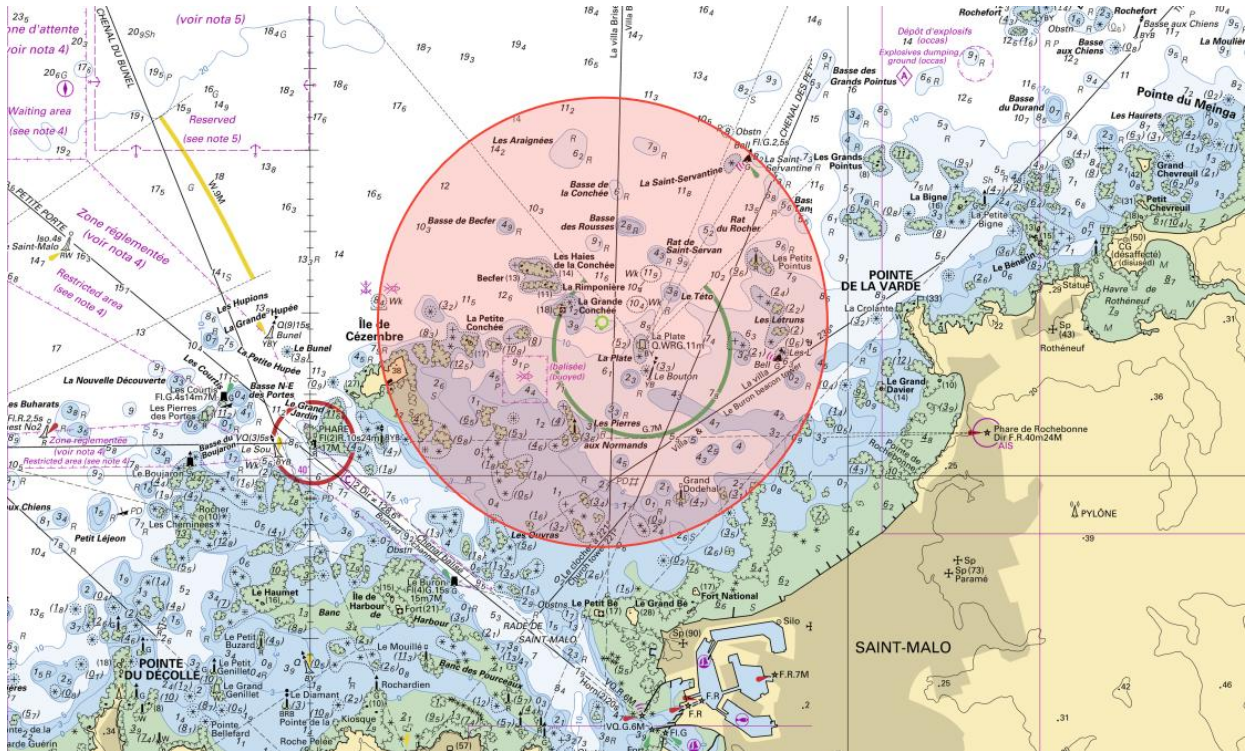
9 LES PARCOURS :

Les parcours proposés seront des parcours construits de type banane. Ils seront précisés dans les IC.

10 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

ANNEXE ZONES DE COURSE



Marées à Saint-Malo

Vendredi 21 Août 2026 UTC+2 Semaine 34

48°38' N
2°00' W

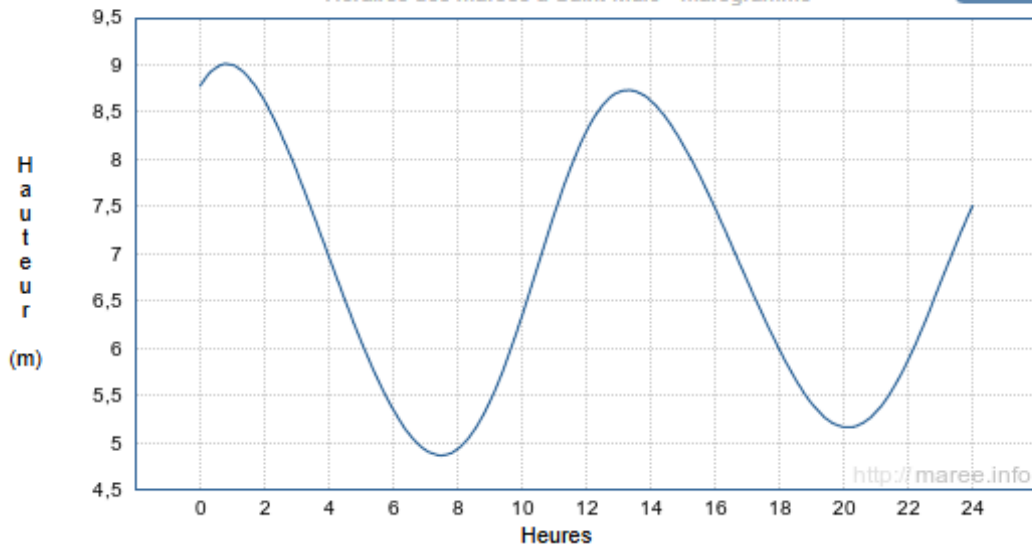
Lever du soleil : 07h10

Lune gibbeuse croissante

Coucher du soleil : 21h10

	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marinage	1/12	1/4	1/2
PM	36	00h49	06h40	01h06	9,00m	4,13m	0,34m	1,03m	2,07m
BM		07h29	05h48	00h58	4,87m	3,85m	0,32m	0,96m	1,93m
PM	30	13h17	06h50	01h08	8,72m	3,56m	0,30m	0,89m	1,78m
BM		20h07			5,16m				

Horaires des marées à Saint-Malo - marégramme



Samedi 22 Août 2026

UTC+2 Semaine 34

48°38' N
2°00' W

Lever du soleil : 07h12

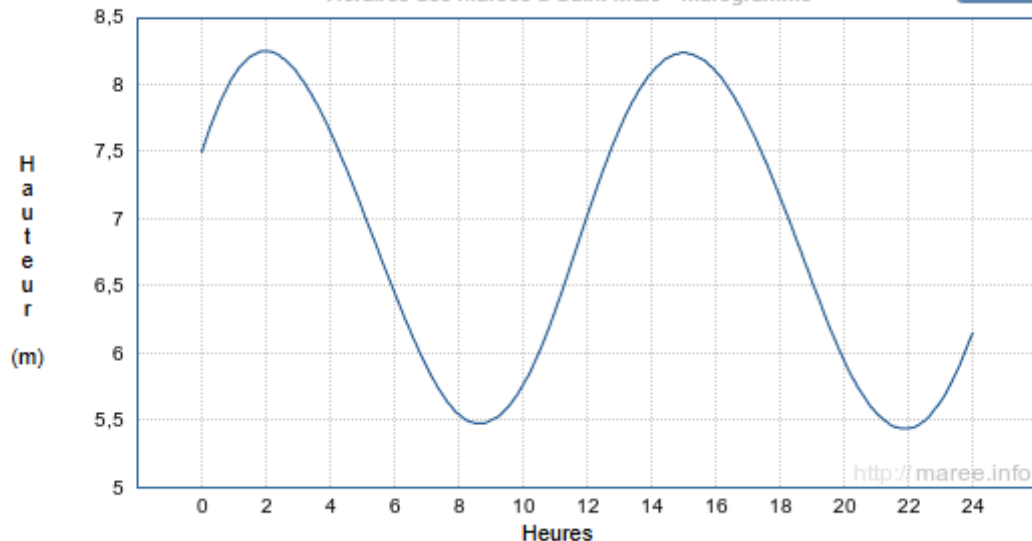
Lune gibbeuse croissante

Coucher du soleil : 21h08

	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
PM	27	01h58	06h41	01h06	8,24m	2,76m	0,23m	0,69m	1,38m
BM		08h39	06h22	01h03	5,48m	2,75m	0,23m	0,69m	1,38m
PM	26	15h01	06h51	01h08	8,23m	2,79m	0,23m	0,70m	1,40m
BM		21h52			5,44m				

Horaires des marées à Saint-Malo - marégramme

Options



Dimanche 23 Août 2026

UTC+2 Semaine 34

48°38' N
2°00' W

Lever du soleil : 07h13

Lune gibbeuse croissante

Coucher du soleil : 21h06

	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
PM	28	04h04	06h41	01h06	8,11m	2,64m	0,22m	0,66m	1,32m
BM		10h45	06h08	01h01	5,47m	3,09m	0,26m	0,77m	1,55m
PM	32	16h53	06h42	01h07	8,56m	3,62m	0,30m	0,91m	1,81m
BM		23h35			4,94m				

Horaires des marées à Saint-Malo - marégramme

Options

